



Ressources financières avant divorce

Par **leconi46**, le **02/10/2009** à **14:09**

Bonjour,

Mariée depuis 40 ans, mon mari vient de me quitter et je ne sais pas où il vit. Je sais simplement qu'il habite toujours la même ville que moi. C'est déjà la 8ème fois qu'il quitte le foyer conjugal. Il ne demande ni le divorce ni la séparation de corps pour l'instant vu qu'il ne communique pas du tout. Nous sommes en régime de communauté universelle pour nos biens communs et en régime de séparation de biens pour nos biens hérités. Mon mari ne verse plus sa retraite sur le compte joint. Est-il en droit de faire cela ? Quelle action puis-je entamer ? Je ne souhaite pas pour l'instant divorcer étant propriétaire d'une maison. Je ne peux vivre qu'avec de faibles revenus provenant de placements d'argent reçu d'un héritage. Que me conseillez-vous de faire ?

Vous pouvez me contacter au 06 03 24 30 62

Mne Niccole Ménard